Etats Généraux de la Sécurité Routière

- Plan Wallon -



PHILOSOPHIE



- Sensibiliser
- Accompagner
- Responsabiliser

Sensibilisation et conscientisation

Contrôles et effectivité de la sanction





Obtenir des changements durables de comportement

METHODOLOGIE

- EGSR en 2020
 - Avancé d'une année
- Enquête citoyenne
 - 7.000 répondants
 - 10 mesures prioritaires sur la sécurité routière à déployer entre 2021 et 2024





Rendre les traversées plus sûres pour les usagers doux

Constat

Selon l'AWSR : 60% de l'ensemble des accidents corporels de la circulation en Wallonie se produisent en agglomération

Application

• Supprimer le stationnement à moins de 5 mètres des passages pour piétons autour de 5000 passages piétons présents sur les voieries régionales

Les communes seront invitées à faire de même





Réduire les vitesses de circulation dans certaines zones en agglomération

Constat

Un piéton a 6 fois plus de risque de décéder s'il est percuté à 50km/h que s'il est percuté à 30km/h

- Encourager et développer la mise en place de zone 30 ou 20 km/h;
- Réalisation d'une cartographie des vitesses pratiquées afin de guider l'installation de ces zones
- Visibilité aux abords des écoles renforcées avec un marquage au sol multicolore
- Promotion des Pédibus et Vélobus





Instaurer des limitations de vitesse dynamiques

Constat

Les limitations de vitesse dynamiques sont généralement mieux respectées et permettent d'améliorer la fluidité du trafic

Application

Organisation de plusieurs opérations pilotes dans les 5 provinces et sur quelques chantiers
> en collaboration avec le Ministre de la Mobilité, Philippe Henry





Promouvoir le recours à la sanction éducative comme alternative aux poursuites ou mesures probatoires

Constat

Selon une récente étude Vias : les contrevenants qui ont suivi une formation présentent 41% de risques en moins de récidiver comparé à ceux qui font l'objet d'une sanction classique, notamment pécuniaire

- L'AWSR sera chargée d'évaluer l'offre actuelle et de faire des propositions
- Mise en place du cadre réglementaire





Renforcer et adapter la sensibilisation et les formations en y incluant les nouveaux modes de déplacement

Constat

L'éducation à la sécurité routière doit commencer dès le plus jeune âge et doit se poursuivre pour les jeunes adultes

- Création du brevet piéton (début primaire)
- Elargissement du brevet cycliste (fin primaire)
- Création et implémentation du brevet d'une route partagée (secondaire)





Renforcer la prévention en matière de conduite sous influence de l'alcool

Constat

En Wallonie, 1 automobiliste sur 3 reconnait avoir pris le volant au cours du dernier mois en ayant dépassé l'alcoolémie maximale autorisée. 25 % des accidents mortels sont dus à l'alcool.

- Promouvoir le zéro préventif
- Renforcement des actions de sensibilisation concertées police + AWSR
- Poursuivre la promotion des boissons alternatives à l'alcool
- Opération pilote > installation de bornes éthylotest publiques dans des lieux stratégiques





Création d'un centre de connaissance wallon sur les circonstances et facteurs d'accidents de la route

Constat

Les accidents de la route sont multifactoriels et liés aux interactions entre l'usager, le véhicule, l'infrastructure et l'environnement. Le processus d'identification et de compréhension des enchaînements de circonstances menant à l'accident est complexe et il nécessite une approche pluridisciplinaire, approfondie et rigoureuse.

- Evaluation par l'AWSR des potentialités sur le territoire wallon
- Mise en place du cadre légal relatif à l'accès aux informations
- Création et mise en place du centre de connaissance wallon



MERCI

